

Bibliothèque numérique

medic@

France, Académie nationale de pharmacie. - Compte-rendu de la séance publique annuelle de la société de pharmacie de Paris tenue à l'école supérieure de pharmacie. Le 4 janvier 1923

1923. - Paris : G. Doin, 1923.

Cote : BIU Santé Pharmacie P 40448



Licence ouverte. - Exemple numérique: BIU Santé (Paris)

Adresse permanente : http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_p40448x1923

P 30723
P 40448

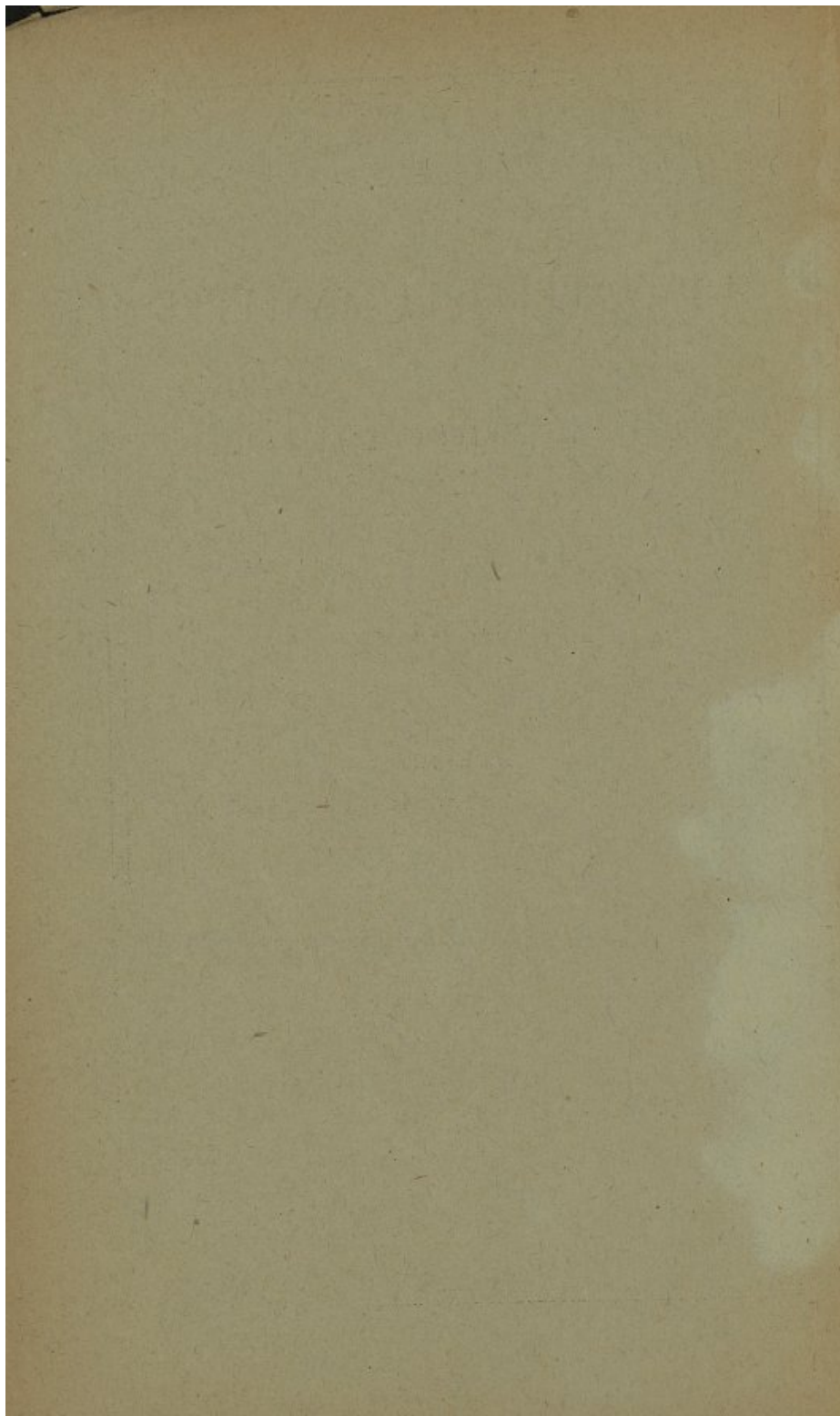
COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
TENUE
A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE
LE 4 JANVIER 1923

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

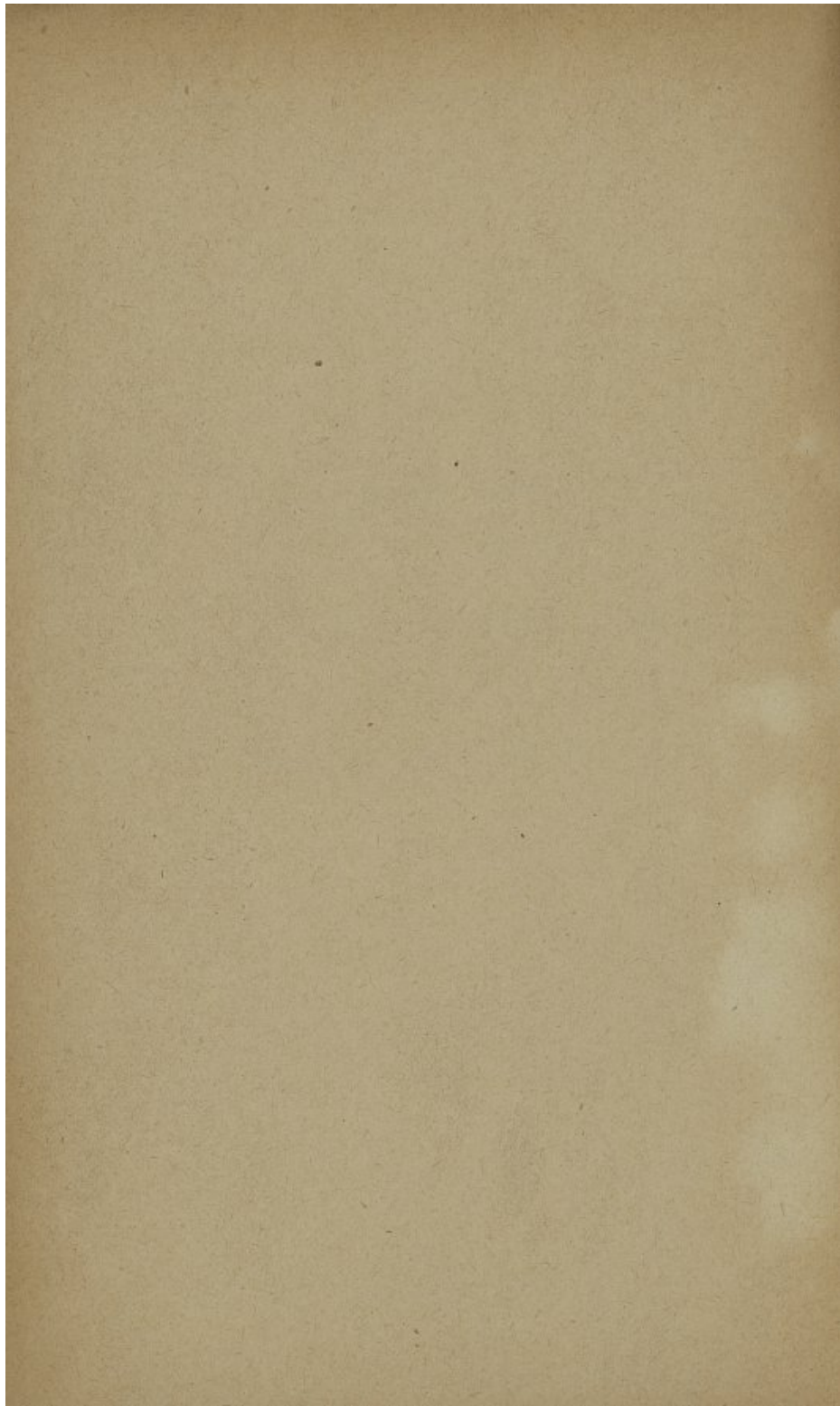


PARIS
G. DOIN, ÉDITEUR
8, PLACE DE L'ODÉON, 8
1923





COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

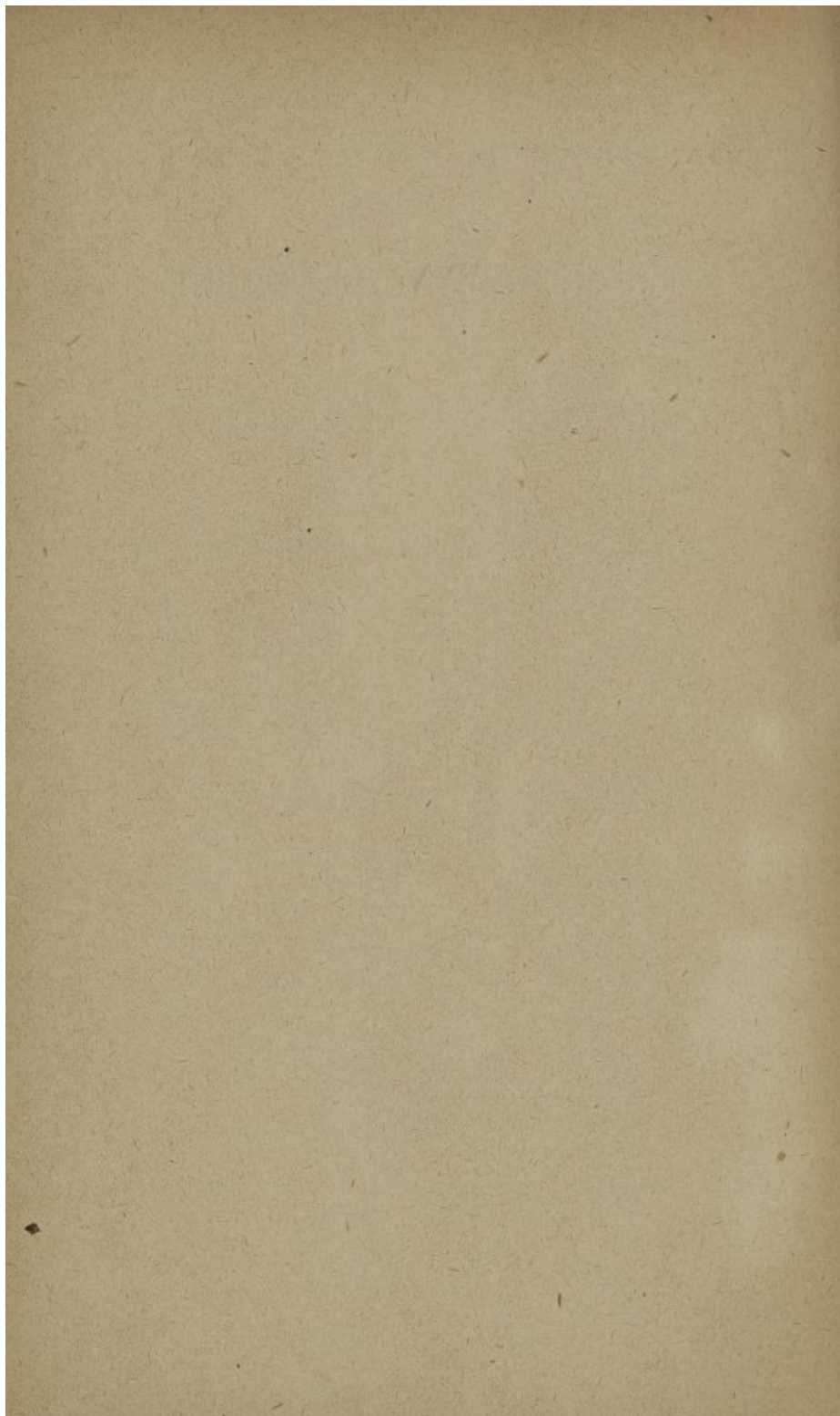


COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
TENUE
A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE
LE 4 JANVIER 1923

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS
G. DOIN, ÉDITEUR
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1923



LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

EN 1923 (1)

MEMBRES RÉSIDANTS. — 60.

DATES de la nomination.	MM.	Noms et adresses.
Novembre 1897	Moreigne, 55, boulevard Pasteur, XV ^e .	
Juin 1898	Georges, PM, PVH, 42, rue Notre-Dame-des-Champs, VI ^e .	
Avril 1900	Guerbet, PFP, PH, hôpital de l'Hôtel-Dieu, IV ^e .	
Juillet 1900	Lépinçois, 7, rue de la Feuillade, I ^{er} .	
Août 1900	Choay, 9, rue Brown-Séquard, XV ^e .	
Octobre 1900	Cousin, PH, hôpital Cochin, XIV ^e .	
Mars 1901	Vaudin, 76, avenue Larroumès, L'Hay (Seine).	
Novembre 1901	Patrouillard, 37, rue Borghèse, à Neuilly-sur-Seine.	
Décembre 1902	François (M.), PH, hôpital des Enfants-Malades, XV ^e .	
Avril 1903	Carette, 89, boulevard du Montparnasse, VI ^e .	
Mai 1903	Bougault (J.), PH, PFP, hôpital Tenon, XX ^e .	
Octobre 1903	Dufau, 55, rue du Cherche-Midi, VI ^e .	
Mai 1904	Richaud, AFM, PH, hôpital de la Charité, VI ^e .	
Juin 1904	Desmoulière, 30, rue de Miromesnil, VIII ^e .	
Août 1904	Gaillard, PM, PVH, 27, rue Delambre, XIV ^e .	
Novembre 1904	Hérissey, PH, AFP, hôpital Saint-Antoine, XIII ^e .	
Décembre 1904	Dumesnil, 10, rue du Plâtre, IV ^e .	
Mars 1905	Thibault (Charles-Paul), 7, rue Faustin Hélie, XVI ^e .	
Mai 1905	Goris, AFP, PH, Maison Dubois, X ^e .	
Juin 1905	Lefèvre (C.), 66, rue de la Pompe, XVI ^e .	
Juillet 1905	Fourneau (Ern.), 20, rue Dutot, XV ^e .	
Août 1905	Breteau (Pierre), PV, au Val de Grâce.	
Octobre 1905	Gallois, 9 et 11, rue de la Perle, III ^e .	
Décembre 1905	Cordier (P.), 27, rue de la Villette, XIX ^e .	
Mai 1906	Meillère, PH, 15, rue du Cherche-Midi, VI ^e .	
Mai 1907	Martin (H.), 2, avenue Friedland, VIII ^e .	
Juillet 1908	Vicario, 47, boulevard Haussmann, IX ^e .	
Juillet 1908	Sommelet, AFP, PH, hôpital Saint-Louis, X ^e .	
Novembre 1908	Poulenc (Camille), 91, rue de Sèvres, VI ^e .	
Mai 1909	Guillaumin, 13, rue du Cherche-Midi, VI ^e .	
Juillet 1909	Tiffeneau, AFM, PH, hôpital Boucicaut, XV ^e .	
Mai 1910	Guérin, PIA, AFP, 29, rue Hallé, XIV ^e .	

(1) Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine; PCF, Professeur au Collège de France; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie; PH, Pharmacien des Hôpitaux; PM, Pharmacien Militaire; PV et PVH, Professeur et Professeur honoraire au Val-de-Grâce; PU, Professeur à l'Université; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie; PEMP, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie; PIA, Professeur à l'Institut Agronomique.

DATES de la nomination.	MM.	Noms et adresses.
Juillet 1910	Lacroix (H.), 29, rue Philippe-de-Girard, X ^e .	
Juillet 1910	Valeur, AFP, P.A., 54, avenue de la République, à Villejuif.	
Juin 1911	Michel, 7, rue de la Feuillade, I ^{er} .	
Octobre 1911	Delépine, PH, PFP, hôpital de la Pitié, XIII ^e .	
Novembre 1911	Leroux, PH, hôpital Bretonneau, XVIII ^e .	
Juillet 1912	Lemeland (P.), 84, rue Jouffroy, XVIII ^e .	
Novembre 1912	Pépin, 9, rue du Quatre-Septembre, II ^e .	
Juin 1913	André, PH, hôpital Beaujon, VIII ^e .	
Octobre 1913	Bourdier, 147, rue du Faubourg Saint-Denis, X ^e .	
Juin 1914	Javillier, 19, rue Ernest-Renan, XV ^e .	
Juillet 1914	Bernier, 17, rue de Berri, VIII ^e .	
Juillet 1914	Lebeau, PFP, 4, rue Cambacérés, Verrières (Seine).	
Mai 1919	Perrot, PFP, 12 bis, boulevard de Port-Royal, V ^e .	
Juin 1919	Lesure, 70, rue du Bac, VII ^e .	
Juillet 1919	Huerre, 12, boulevard Bonne-Nouvelle, X ^e .	
Juillet 1919	Damiens, AFP, 167, route d'Orléans, Arcueil-Cachan.	
Avril 1920	Lefebvre (Ch.), 2, rue Duphot, I ^{er} .	
Mai 1920	Bridel, PH, hôpital Lariboisière, X ^e .	
Juin 1920	Lantenais, 7, rue Michel-Charles, XII ^e .	
Juillet 1920	Fabre (R.), PH, hôpital Necker, XV ^e .	
Octobre 1920	Radais, PFP, 253, boulevard Raspail, XIV ^e .	
Mai 1921	Buisson, 105, avenue Henri-Martin, XVI ^e .	
Juillet 1921	Péneau, 89, rue de Montrouge, Gentilly (Seine).	
Juillet 1921	Fleury (P.), P.A., 4, avenue de l'Observatoire, VI ^e .	
Juillet 1922	Laudat, 17, rue de Berri, VIII ^e .	
Octobre 1922	Richard (F.), 47, quai de la Tournelle, V ^e .	

MEMBRES HONORAIRES

DATES de l'honorariat.	MM.	
1906	Vigier (Ferdinand), 12, boulevard Bonne-Nouvelle, X ^e .	
1909	Portes (L.), PH, 23, rue des Filles-du-Calvaire, III ^e .	
1909	Grinon, 20, boulevard Richard-Lenoir, XI ^e .	
1910	Thibault (Paul-Eugène), 76, rue des Petits-Champs, II ^e .	
1910	Guinochet, PH, 4, av. des Anglais, Beaulieu (Alpes-Mar.).	
1910	Hoog, 62, avenue des Champs-Élysées, VIII ^e .	
1911	Quesneville, AEP, P.A., 12, rue de Bucy, VI ^e .	
1913	Léger, PH, à Pontchartrain (Seine-et-Oise).	
1914	Viron, PH, 11, avenue Herbillon, St-Mandé (Seine).	
1920	Patein, PH, hôpital Lariboisière, X ^e .	
1920	Grimbert, PFP, PH, Pharm. centr. des hôpitaux civils, V ^e .	
1920	Morellet, 3, boulevard Henri-Quatre, IV ^e .	
1921	Dumouthiers, 11, rue de Bourgogne, VII ^e .	
1921	Béhal, PFP, PH, Maternité, XIV ^e .	
1921	Berlioz, 1, rue du Try, Montmorency (Seine-et-Oise).	
1922	Villejean, AFM, PH, 8, rue Meslay, III ^e .	
1922	Moureu, PCF, 18, rue Pierre-Curie, V ^e .	
1923	Lafay, 54, rue de la Chaussée-d'Antin, IX ^e .	
1923	Voiry, 13, rue de la Marseillaise, à Vincennes.	

MEMBRES ASSOCIÉS. — 10.

DATES de la nomination	MM.
1900	Guignard (Léon), membre de l'Institut.
1903	Haller (Albin), membre de l'Institut.
1913	Cazeneuve (P.), sénateur du Rhône.
1919	Lacroix (Alfred), membre de l'Institut.
1919	Berthelot (Daniel), membre de l'Institut.
1921	Bouvier (L.), membre de l'Institut.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX. — 120.

MM.	MM.
Anthoine, à Salbris (Loir-et-Cher), 1894.	David (Constant), à Courbevoie (Seine), 1903.
Arnould, à Ham (Somme), 1893.	Debionne (J.), PEMP, à Amiens, 1901.
Astruc, PFP, à Montpellier, 1903.	Dejean, à Boulogne-s.-Gesse (Haute-Garonne).
Baldy (F.), à Castres (Tarn), 1904.	Denigès, PEMP, à Bordeaux, 1895.
Balland, PM, 60, rue de Verneuil, à Paris, 1877.	Domergue, PEMP, 341, rue Paradis, à Marseille, 1892.
Barthe, PFMP, à Bordeaux, 1893.	Dubois, à Limoges, 1878.
Battandier, PEMP, à Alger, 1901.	Dupain, à La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), 1900.
Baudot, à Dijon, 1914.	Dupuy (B.), à Puteaux (Seine), 40, rue Sadi-Carnot, 1888.
Benoit, à Joigny (Yonne), 1876.	Escaich, à Paris, 1921.
Bernhard, à Etrepagny (Eure), 1893.	Evesque (Em.), PM, à Lyon, 1904.
Bernou, à Châteaubriant (Loire-Inférieure), 1888.	Ferrier, à Vitry, 1911.
Brachin (A.), à Joinville (Haute-Marne), 1906.	Ferrer (L.), à Perpignan, 1887.
Brämer, PFP, à Strasbourg, 1899.	Fleury (E.), PEMP, à Rennes, 1901.
Bréaudat, PM, à Versailles, 1908.	Fructus, à Avignon, 1908.
Camboulives (P.), à Alby (Tarn).	Galimard, à Versailles, 1909.
Capdeville, à Aix (Bouches-du-Rhône), 1887.	Gamel, à Nîmes, 1903.
Carpentier, à Saint-Quentin, 1889.	Gascard (A.), PEMP, à Rouen, 1894.
Chaumeil (Am.), à Annonay (Ar-dèche), 1903.	Gantrelet, à Vichy (Allier), 1893.
Col, PEMP, à Nantes, 1903.	Gérard (René), PU, à Lyon, 1887.
Comère, à Toulouse, 1893.	Gérard (Ern.), PFMP, à Lille, 1892.
Coreil, à Toulon, 1896.	Girard (Gib.), PM, à Chidrac (Puy-de-Dôme), 1892.
Crouzel (P.), à La Réole, 1905.	Godfrin, à Reims, 1919.
Danjou (Em.), à Caen, 1908.	

MM.

Gondard, à Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), 1882.
Goret (M.), rue de Bellechasse, à Paris, 1903.
Grandval, PEMP, à Reims, 1881.
Grélot, PFP, à Nancy, 1903.
Grès (L.), à Noisy-le-Sec (Seine), 1903.
Guillaume, à Issoudun (Indre), 1919.
Guigues (P.), PEMP, à Beyrouth (Asie Mineure), 1901.
Harlay (Marcel), à Vouziers, 1908.
Hébert (B.), à Saint-Lô (Manche), 1904.
Hérail, PEMP, à Alger, 1890.
Huguet, PEMP, à Clermont-Ferrand, 1888.
Jadin, PFP, à Strasbourg, 1900.
Juillet, AFP, Montpellier, 1921.
Kauffoisen, à Dijon, 1901.
Labesse, à Angers, 1901.
Lahache, PM, à Paris, 1899.
Lambert, asile de Bron (Rhône), 1901.
Le Beuf, à Bayonne, 1874.
Lenormand, PEMP, à Rennes, 1901.
Leprince, à Paris, 62, rue de la Tour, 1888.
Lieutard, PM, à Paris, 30, rue Ernest-Renan.
Liot, à Paris, 1919.
Malbot (A.), à Alger, 1900.
Mallat, à Beauregard (Allier), 1895.
Malmanche, à Rueil, 1919.
Malméjac (F.), PM, à Alger, 1901.
Mallevat, à Lyon, 1908.
Maronneau (G.), PM, à Vincennes, 1901.
Masse, à Vendôme, 1886.
Monal (E.), à Nancy, 1903.
Morelle, à Commercy, 1908.
Moynier de Villepoix, PEMP, à Amiens, 1903.
Nardin, à Besançon, 1893.
Pajot (Alfred), à Abbeville, 1901.

MM.

Pannetier, à Commentry (Allier), 1896.
Piault, à Saint-Dizier, 1914.
Pinard, à Angoulême, 1903.
Prothière, à Tarare (Rhône), 1895.
Quériault, à Châteaudun (Eure-et-Loir).
Raby, PM, à Moulins, 1887.
Rambaud, à Poitiers, 1892.
Raquet, PFMP, à Lille, 1919.
Régis (C.), à Carcassonne, 1896.
Robin, à Tournus (Saône-et-Loire), 1921.
Rodillon, à Sens (Yonne), 1921.
Rösser, PM, Pharmacien inspecteur de l'armée, à Paris, 1892.
Roman, PM, à Dieulefit (Drôme), 1894.
Ronchèse, à Nice, 1914.
Rothea, PM, aux Invalides, Paris.
Saint-Sernin, à Brest.
Sarthon, PM, à Paris, 1908.
Sigalas, PFMP, à Bordeaux, 1903.
Simón, à Lyon, 1888.
Sonné-Moret, PH, à Nevers.
Tardieu, à Sisteron (B.-Alpes), 1898.
Thouvenin (M.), PEMP, à Besançon, 1901.
Thumann, Guebwiller (Haut-Rhin), 1921.
Vallée (C.), AFMP, à Lille, 1903.
Verdon, à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.
Verne, PEMP, à Grenoble, 1892.
Vernes, à St-Pourçain-sur-Sioule (Allier), 1909.
Viaud (T.), PEMP, à Nantes, 1901.
Vizern (M.), à Marseille, 1892.
Volmar, Strasbourg, 1921.
Ydrac, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), 1908.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS. — 60

MM.

Bruylants, PU, à Louvain, 1903.
Bührer, à Clarens (Vaud), 1903.
Carracido (J.-R.), PU, à Madrid, 1911.
Davidof (D.), PU, à Varsovie, 1898.
d'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.
Duyk, à Ixelles Bruxelles, 1898.
Ekecrantz (Thor), PU, à Stockholm, 1914.
Estaccio, à Lisbonne, 1884.
Ferrera da Silva, à Porto, 1892.
Figueroa (Dolores de), à Matanza, Cuba, 1888.
Fragner (Ch.), à Prague, 1892.
Georgiadès, au Caire, 1919.
Ginzberg (Alex.), PU, à Pétrougrade, 1914.
Greenish (H.), PEP, à Londres, 1903.
Haazen (Valère), à Anvers, 1908.
Hofman (J. J.), à La Haye, 1913.
Holmes, Londres, 1921.
Idris, (T.-H.-W.), à Londres, 1904.
Iniguez (Francisco), à Madrid, 1888.
Van Itallie (L.) PU, à Leyde, 1901.
Khourri, à Alexandrie (Egypte), 1900.
Kraemer (H.), PU, à Philadelphie, 1901.
Van Ledden Hulsebosch (L. Q.), à La Haye, 1911.
Mac Alister (Sir Donald), à Glasgow, 1903.
Magnin (Georges), à Buenos-Aires, 1914.
Melgar, à Guatemala, 1901.
Olmedilla y Puig (Joaquim), PU, à Madrid, 1899.
Panas, à Smyrne, 1887.
Poulsso, PU, à Christiania (Norvège), 1903.
Ranwez (F.), PU, à Louvain, 1898.
Reimers (M.-N.), à Aarhus (Denemarck), 1903.
Reyes, Buenos-Aires, 1904.
Sanpato, à Saint-Paul (Brésil), 1889.
Schamelhout, à Ixelles-Bruxelles, 1919.
Torjescu, à Bukarest, 1892.
Tschirch, PU, à Berne, 1893.
Vintilescu (J.), à l'Institut médico-légal de Bukarest, 1913.
Waller, à Götterborg (Suède), 1903.
Van der Wielen, PEP, à Amsterdam.
Wijsman (H.-P.), PEP, à Utrecht, 1914.



COMPOSITION DU BUREAU

DE [LA]

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

depuis sa fondation (1803).

An- nées.	Présidents (1).	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux.	Trésoriers (2).
1803	Parmentier.	Delunel.	Bouillon- Lagrange.	Trusson.
1804	Parmentier.	»	»	»
1805	Vauquelin.	»	»	»
1806	Descemet.	»	»	»
1807	Parmentier.	»	»	Moringlane.
1808	Vauquelin.	»	Sureau.	»
1809	Bouillon-Lagrange	»	»	»
1810	Parmentier.	Laugier.	»	»
1811	Guiart, père.	»	»	»
1812	Boudet, oncle.	Derosne.	Cadet-Gassicourt	»
1813	Bouillon-Lagrange	»	»	»
1814	Vauquelin (3).	Henry.	»	»
1815	Derosne.	?	»	»
1816	Bouriat.	?	»	»
1817	?	?	Robiquet.	»
1818	Cadet-Gassicourt	Pelletier.	»	»
1819	Bouillon-Lagrange	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	Laugier.	Boutron.	»	»
1825	Boullay.	Blondeau.	Henry.	»
1826	Robiquet.	Robinet.	»	»
1827	Pelletier.	Guibourt.	»	Martin.
1828	Boudet neveu.	Bussy.	Robiquet.	»
1829	Sérullas.	Dublanc jeune.	»	»
1830	Virey.	Soubeiran.	»	»
1831	Lodibert.	Henry fils.	»	»
1832	Robinet.	Lecanu.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866.....	Réveil.	De 1894 à 1899.....	Schmidt.
De 1866 à 1873.....	Baudrimont.	De 1899 à 1900.....	Sonnié-Moret.
De 1876 à 1890....	F. Wurtz.	De 1901 à 1919.....	Guinochet.
		Depuis 1920.....	Bourdier.

(3) Leregistre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

Années.	Présidents.	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux.	Trésoriers
1833	Bajet.	Chevallier.	Robiquet.	Martin.
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	»	»
1835	Reymond.	Cap.	»	»
1836	Bussy.	F. Boudet.	»	»
1837	Dizé.	Vallet.	»	»
1838	Cap.	Dubail.	»	»
1839	Fauché.	Hottot.	»	»
1840	Soubeiran.	Vée.	(Robiquet. Soubeiran.	Tassart.
1841	Guibourt.	Quévenne.	Soubeiran.	»
1842	Pelouze.	Desmarest.	»	»
1843	Boutron-Charlard.	Foy.	»	»
1844	Bonastre.	Bouchardat père.	»	»
1845	Fréméy père.	Mialhe.	»	»
1846	Vée.	Buignet.	»	»
1847	Gaultier de Claubry.	Veron.	»	»
1848	Boutigny.	Deschamps.	»	»
1849	Blondeau.	Grassi.	»	»
1850	Hottot.	Huraut.	»	»
1851	Félix Boudet.	Robiquet fils.	»	»
1852	Vuaflart.	Mayet père.	»	»
1853	Bouchardat père.	Ducom.	»	»
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	»	»
1855	Buignet.	Paul Blondeau.	»	»
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	»
1857	Soubeiran.	Regnauld.	»	»
1858	Chatin.	Baudrimont.	»	»
1859	Foy.	Hottot fils.	»	»
1860	Dublanc.	Léon Soubeiran.	»	»
1861	Gobley.	A. Vée.	»	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	»	»
1863	Schaeuffele père.	Lebaigue.	»	»
1864	Boudet fils.	Hébert.	»	»
1865	Robinet.	Roussin.	»	»
1866	Tassart.	Marais.	»	»
1867	Guibourt.	Adrian.	»	»
1868	Bussy.	Roucher.	»	»
1869	Mayet père.	Coulier.	»	»
1870	Mialhe.	Méhu.	»	»
1871	Lefort.	Mortreux.	»	»
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	»	»
1873	Grassi.	P. Vigier.	»	»
1874	Regnauld.	Duquesnel.	»	»
1875	Planchon.	F. Würtz.	»	»
1876	Coulier.	F. Vigier.	(Buignet. Planchon.	»
1877	Marais.	Petit.	»	»
1878	Méhu.	Marty.	»	»
1879	Blondeau.	Vidau.	»	»
1880	Bourgoin.	Guichard.	»	»
1881	Petit.	Yvon.	»	»
1882	P. Vigier.	Delpech.	»	»
1883	Jungfleisch.	Prunier.	»	»
1884	Marty.	Boymond.	»	»
1885	Sarradin.	Champigny.	»	»
1886	Prunier.	Portes.	»	Dreyer.

Années.	Présidents.	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux	Trésoriers
1887	Desnoix.	Thibault (Paul-E.)	Planchon.	Dreyer.
1888	Delpech.	Bourquelot.	»	»
1889	G. Bouchardat.	Schmidt.	»	»
1890	F. Vigier.	Grimbert.	»	»
1891	Moissan.	Léger.	»	»
1892	Portes.	Leidié.	»	»
1893	Bürcker.	Béhal.	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	Leroy.
1895	Julliard.	Patein.	»	»
1896	Villiers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»
1903	Léger.	Choay.	»	Vaudin
1904	Landrin.	Lépine.	»	»
1905	Béhal.	Guerbet.	»	»
1906	Crinon.	François.	»	»
1907	Viron.	Bougault.	»	»
1908	Schmidt.	Thibault (Pierre-E.)	»	»
1909	Patein.	Carette.	»	»
1910	Thibault (Paul-E.)	Dufau.	»	»
1911	Grimbert.	Gaillard.	»	»
1912	Preud'homme.	Hérissey.	»	»
1913	Moureu.	Dumesnil.	»	»
1914	Dumouthiers.	Leroux.	»	»
1915	Guerbet.	Pépin.	»	»
1916	Cousin.	Guerin.	»	»
1917	Georges.	Sommelet.	»	»
1918	Choay.	Tiffeneau.	»	»
1919	François.	Bourdier.	»	»
1920	Patrouillard.	Bernier.	»	»
1921	Bougault.	Huerre.	Grimbert.	Lesure.
1922	Lafay.	Damiens.	»	»

BUREAU POUR 1923

Président :	MM. VAUDIN.
Vice-Président :	RICHAUD.
Secrétaire général :	GRIMBERT.
Trésorier :	LESURE.
Archiviste :	BOURDIER.
Secrétaire annuel :	Ch. LEFEBVRE.



COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
DU 4 JANVIER 1923

Compte Rendu des travaux de la Société de Pharmacie de Paris, pendant l'année 1922, par M. DAMIENS, secrétaire annuel.

MES CHERS COLLÈGUES,

C'est un grand honneur que vous m'avez fait, et auquel j'ai été très sensible, lorsque vous m'avez nommé Secrétaire annuel de notre Société. L'honneur, dit-on, nourrit les arts. Nous savons qu'il nourrit aussi les sciences, et j'ai particulièrement senti tout le prix de l'estime que vous m'avez témoignée, en me confiant la mission de transmettre à ceux qui nous suivront vos nombreux et importants travaux.

Lorsque j'ai pris cette charge, on m'a fait pressentir qu'elle était lourde. Permettez-moi de vous dire que, bien au contraire, elle m'a été légère et agréable, — légère, grâce à l'extrême obligeance de notre Secrétaire général, qui ne m'a jamais ménagé ses conseils bienveillants, — agréable, grâce à vous tous qui m'avez, en toutes circonstances, grandement facilité la tâche, grâce aussi à l'intérêt des publications qui ont été faites, dans le courant de cette année.

Mon premier devoir doit être de rappeler le souvenir de ceux de nos membres dont la mort nous a privés.

Nous avons eu à déplorer le décès de M. Delpech, ancien président de la Société de Pharmacie, dont il était le doyen d'âge, celle de M. Victor Harlay, membre cor-

respondant, celle du D^r Galippe, membre associé. A tous, j'adresse au nom de la Société un dernier souvenir ému.

La Société ainsi privée de plusieurs de ses membres a appelé à elle quelques nouveaux collègues. Par suite du passage à l'honorariat de MM. Villejean et Moureu, vous avez élu membres résidants de MM. Laudat et Richard, qui depuis plusieurs mois déjà suivent nos séances. Nous serons heureux de profiter de leur compétence et de leur dévouement.

Par ailleurs, nous avons eu à nous réjouir pour les nombreuses et hautes distinctions qu'ont reçues plusieurs d'entre nous. Que tous trouvent ici nos félicitations les plus vives et l'expression de notre reconnaissance. Nous sentons tout le prix d'appartenir à un milieu qui possède tant de savants et de praticiens illustres, dont la gloire rayonne tant en France, dans les circonstances les plus variées, qu'à l'étranger.

Cette année a vu M. le P^r Perrot recevoir de la Société Royale de Pharmacie de Grande-Bretagne le prix Hanbury (Médaille d'or). L'attribution de ce prix international au maître qui fêtait récemment sa vingtième année de professorat n'a été que le juste hommage rendu à une vie féconde, toute consacrée à la science et à la profession pharmaceutiques.

M. le P^r Bougault a été nommé membre d'honneur du Philadelphia College of Pharmacie and Sciences.

La science française est donc justement appréciée et honorée par nos alliés. Nous ne pouvons avoir trop de gratitude pour ceux qui, ayant mission de la représenter et d'en poursuivre l'épanouissement, savent ainsi l'imposer à l'admiration du monde.

Et si la science a ce pouvoir, que ne semblent pas posséder tous les modes d'activité humaine, de maintenir ou de consolider des amitiés internationales comme celles dont notre pays a tant besoin, prenons la résolution de la servir avec plus encore de force, d'énergie et de désintéressement.

D'ailleurs, plusieurs de nos membres n'ont pas eu à

franchir une frontière pour recevoir les honneurs dont ils étaient dignes :

M. Béhal a présidé pendant le cours de cette année l'Académie de Médecine.

M. Radais a été chargé des fonctions de Doyen de la Faculté de Pharmacie de Paris, M. Perrot, de celles d'assesseur.

M. Richaud a été nommé professeur de pharmacologie à la Faculté de Médecine.

La Médaille d'honneur de l'Assistance Publique a été décernée à M. Patein (Médaille d'or), M. Grimbert (Médaille d'argent), M. Richard (Médaille de bronze).

M. Vaudin, notre président nouveau, vient de recevoir la Croix de Chevalier de Légion d'honneur. Je suis sûr d'être l'interprète des sentiments de tous en le félicitant pour cet hommage très mérité rendu à une vie qui a été consacrée si utilement à la profession pharmaceutique.

MM. Fleury et Malmanche ont été nommés officiers d'Académie.

M. Bridel vient de recevoir de l'Académie des Sciences une partie du prix Jecker.

M. Goris a reçu d'autre part le prix Louis Boggio, de l'Académie de Médecine.

Comme vous le voyez, Messieurs, le palmarès est brillant, les lauréats sont nombreux et comblés d'honneurs. Mais laissez-moi dire aussi ma certitude d'être bon prophète en assurant que les années prochaines, les succès seront aussi nombreux et que la tâche des futurs secrétaires annuels sera toujours aussi agréable que la mienne. Je n'en veux pour preuve que l'activité témoignée par un grand nombre de nos membres, dans des recherches d'ordre varié, dont l'intérêt et l'importance ne peuvent manquer d'attirer à leurs auteurs de multiples satisfactions.

D'autres avant moi ont noté la magnifique vitalité que témoigne la Société de Pharmacie. Cette année a vu se poursuivre cette marche brillante, et vous avez tous le souvenir de séances qu'il a fallu lever, en raison de

l'heure avancée, avant que soit épuisé un ordre du jour trop chargé.

Répondant à un vœu formé l'an dernier par notre président, diverses sous-commissions du Codex ont fait un effort remarquable pour terminer les travaux en cours. Animés du désir louable d'améliorer la Pharmacopée française, de nombreux auteurs ont effectué des recherches ou fait des déterminations sur des points particuliers : préparation de médicaments, étude des caractères, des essais, etc...

C'est ainsi que M. Bridel a fait des observations utiles sur la préparation du sirop de quinquina, ainsi que M. Pageot sur le sirop de raifort iodé. De même, les remarques de M. Lecoq sur la torréfaction, celles de M. Debucquet sur la préparation et la conservation des solutions de salicylate d'ésérine, pourront être utiles pour la rédaction du futur Codex ou pour la pratique pharmaceutique.

Certaines constantes physiques devaient être précisées, MM. Grimbert et Malmy ont ainsi déterminé la solubilité de l'iode dans le chloroforme, M. Delaplace, dans une note présentée par M. Lebeau, celle du soufre dans quelques dissolvants organiques.

Dans un ordre d'idées différent, M. Weitz, en un travail présenté par M. Perrot, a relevé dans le Codex toutes les appellations botaniques vicieuses ou sujettes à révision.

L'essai des médicaments, grave et difficile sujet d'études, a suscité beaucoup de recherches.

M. François a communiqué quelques idées générales fort utiles sur le dosage des principes actifs dans un certain nombre de médicaments et sur le dosage du camphre dans l'alcool camphré.

MM. Luce et Doucet ont précisé l'essai de la farine de moutarde, MM. Fabre et Pénau, celui de la poudre de glande thyroïde.

L'essai des produits adrénaliniques par la méthode du contrôle physiologique, les limites d'exactitude de cette méthode ont fait l'objet de recherches M. Richaud et de

remarques de M. Tiffeneau. De plus, M. Richaud a étudié le pouvoir hypertenseur comparé de l'adrénaline racémique et de l'adrénaline gauche. M. Tiffeneau enfin a indiqué une méthode physiologique pour l'essai de certains comprimés d'adrénaline d'origine étrangère.

L'étude analytique des produits chimiques utilisés comme médicaments a fait aussi l'objet d'un grand nombre de recherches. J'indiquerai avec elles les réactions et les méthodes de dosage nouvelles qui ont été décrites en analyse, non spécialement pharmaceutique, pensant que des recherches d'un ordre général peuvent trouver un jour leurs conséquences dans un domaine particulier.

Pour l'analyse des produits minéraux, M. Lebeau a présenté un travail de M. Lachartre montrant la difficulté que présente la recherche des iodates dans l'iodure de potassium. M. Bougault, au nom de M. Rodillon, a indiqué un nouveau réactif pour la recherche des nitrites dans l'eau.

En ce qui concerne l'analyse des substances organiques, les publications ont été particulièrement nombreuses.

M. Bougault a présenté, en son nom et en celui de ses élèves et collaborateurs, M. Gros et M. More, des recherches sur de nouvelles applications analytiques du réactif de Nessler. Les cétones peuvent être caractérisées, certaines aldéhydes peuvent être dosées. M. Gros a appliqué cette méthode au dosage de l'aldéhyde formique, M. More l'a utilisé pour le dosage de l'allantoïne.

MM. Bougault et Gros ont enfin attiré l'attention sur la présence constante d'acétone dans l'ammoniaque du commerce qui peut en contenir jusqu'à 0^{es},50 par litre.

M. Huerre a précisé les conditions dans lesquelles il faut se placer pour obtenir des réactions nettes, colorations ou précipités, par action de l'acide nitrique sur les phénols et les éthers de la pyrocatechine.

MM. Fleury et Poirot ont décrit les détails d'une technique qui permet de doser de petites quantités de furfural par colorimétrie. Ils utilisent la réaction colorée

donnée par le furfurol avec l'orcine en présence d'acide chlorhydrique.

M. Fabre a indiqué une réaction du véronal et des hypnotiques voisins, basée sur l'emploi du xanthidrol, en liqueur acétique qui donne des dérivés dixanthylés faciles à identifier par certains caractères physiques tels que la forme cristalline, la solubilité, le point de fusion.

MM. Moureu et Boismenu ont présenté un travail sur l'emploi du réactif de Schiff pour la détermination quantitative de l'acroléine.

M. Guerbet enfin a indiqué un moyen de caractériser la matière colorante du safran dans les liqueurs et dans les médicaments, par la recherche de la crocétine, produit résultant de l'action des acides étendus.

Toutes ces recherches relèvent de la chimie analytique générale, mais certaines ont aussi une portée en chimie pharmaceutique ou en chimie biologique. Cette dernière science prend chaque jour une importance plus grande par suite du développement pris par les laboratoires spéciaux et par suite de l'intérêt des questions nouvelles qui se posent chaque jour. Cette évolution donne au pharmacien une place de plus en plus intéressante à bien des points de vue, et il faut s'en féliciter, en raison des conséquences très heureuses sur la profession tout entière.

La Société de Pharmacie a reçu à ce sujet de nombreuses publications.

MM. Fleury et Boutot ont décrit une méthode de dosage de très petites quantités de sucre réducteur dans les liquides de l'organisme. Cette méthode, très simple et d'application facile, est aussi très sensible, elle permet de doser 5^{me} de sucre réducteur. Elle constitue une adaptation du procédé Lehmann modifié par Brunhs et Schoorl-Kolthoff.

M. Richaud a, en outre, présenté un travail de MM. H. Labbé, Nepveu et Monidis sur le microdosage des substances réductrices du sang par la méthode de Bang. Ces auteurs concluent à l'excellence de la deuxième méthode

proposée par Bang, à condition que soient bien définies les conditions d'expérience.

M. Grimbart enfin a présenté une note de M. Lasausse sur le dosage volumétrique du cuivre et son application au dosage des sucres réducteurs.

M. Huerre a présenté une note de M. Chauvin sur le soufre urinaire. D'un grand nombre de dosages, l'auteur conclut que l'homme sain élimine 4^{er} de soufre total par jour, et que, contrairement à ce qui était admis, la marche des sulfates n'est pas absolument parallèle à celle de l'urée.

M. Meillère a exposé quelques remarques sur l'isolement des acides biliaires. L'emploi du noir animal œnologique qui a été antérieurement préconisé, ne donne pas satisfaction avec les urines très colorées. Celles-ci cèdent des pigments au noir qui les restitue aux dissolvants des acides biliaires. L'épuisement préalable du noir par l'eau ammoniacale permet d'éliminer les pigments nuisibles. L'extraction du pigment biliaire par l'alcool ou l'acétone donne ensuite de bons résultats.

M. Hérissé a indiqué une méthode de recherche de l'acide salicylique dans le sang ou le sérum sanguin. Cette méthode très sensible permet de caractériser 0^{er},015 d'acide salicylique par litre de sang ou de sérum. La recherche est basée sur l'action du perchlorure de fer en solution étherée et en présence d'eau. On obtient une coloration violette, dont la formation est particulièrement sensible, si l'on évapore les dissolvants.

Avec MM. Fiessinger et Debray, M. Hérissé a appliqué sa méthode à la recherche du salicylate de soude dans l'urine. On peut ainsi retrouver ce corps après l'ingestion de deux milligrammes seulement.

M. Fabre enfin a indiqué les conditions de formation de la xanthylantipyrine dans l'urine et le moyen d'éviter que ce corps puisse intervenir lorsque l'on dose l'urée sous forme de xanthylurée.

L'établissement des méthodes d'analyse et de dosage se perfectionne ainsi chaque jour.

Toutes les recherches que je viens d'énumérer contri-

buent à perfectionner, très heureusement, les moyens d'analyser des liquides et tissus divers de l'organisme.

L'examen chimique du contenu d'un kyste dermoïde du médiastin, a fait l'objet d'un travail approfondi de M. Patein. Outre les éléments solides organisés généralement rencontrés dans de tels kystes, ont été mis en évidence des acides gras et des matières albuminoïdes.

MM. Lesure et Guével ont de même examiné des calculs intestinaux. L'un, très gros, donnait 73,55 p. 100 de cendres (chaux, magnésie, acide phosphorique), d'autres éliminés ensemble étaient constitués par du sulfate de baryte dont la présence s'explique par le fait que le malade avait absorbé une préparation barytique pour examen radioscopique.

M. Bougault a présenté un travail de M. Rodillon sur la recherche de l'urobiline urinaire, M. Fleury un travail de M. Ch. O. Guillaumin sur la mesure de l'alcalinité sanguine, basée sur l'emploi d'un chromoscope-comparateur original.

La Société a enfin pris connaissance des travaux du Dr. Crouzel, présentés par M. Huerre, sur l'orientation nouvelle dans l'emploi des diurétiques salins minéraux.

Dans le domaine de la toxicologie, MM. Fabre et Lesure ont exposé leurs observations sur un cas d'intoxication survenu à la suite de l'ingestion d'œufs à la neige, et d'autre part M. Sommelet, sur un cas d'intoxication mortelle par absorption accidentelle de fluosilicate de soude.

La composition des drogues a fait l'objet de travaux importants qui relèvent à la fois de l'analyse et de la chimie biologique.

M. Massy a étudié, au cours des recherches présentées par M. Perrot, les caractères du goudron liquide du cèdre de l'Atlas et du genévrier cadier. Il indique le moyen de les reconnaître l'un de l'autre par le pouvoir rotatoire de l'essence extraite.

L'analyse de la manne de caroubier a fait l'objet d'une note de M. Charaux, présentée par M. Bridel. Le sucre

retiré de cette manne est identique à la pinite ou méthyl-*d*-inosite.

Le même auteur a démontré la présence de l'aucubine dans les graines de *véronica hederæfolia*.

MM. Goris et Deluard ont étudié l'influence des rayons solaires sur la production des alcaloïdes dans la belladone, sujet qui a fait l'objet d'une thèse que M. Deluard a offerte à la Société. Avec M. Costy, M. Goris a donné, en outre, une méthode de préparation de l'hyoscyamine pure.

Enfin, M. Tiffeneau s'est préoccupé de définir que doit être dans le prochain Codex le glucoside officiel du *strophantus*.

Dans le domaine de la chimie organique, beaucoup des travaux publiés ont porté sur des corps utilisables comme médicaments dans la science pharmaceutique, ou ayant une importance de nature spéciale.

Il faut tout d'abord mentionner à ce point de vue les recherches de M. Hérissé sur l'action réversible de la *d*-mannosidase α et sur la synthèse biochimique du méthyl-*d*-mannoside α , à partir des mannanes contenues dans l'albumen de certaines graines de légumineuses, procédé dont l'intérêt réside surtout dans l'emploi non d'un sucre, mais de ses produits de condensation. Ces travaux font prévoir de nouvelles synthèses par la méthode biochimique.

M. Tiffeneau a étudié quelques dérivés nouveaux de la série barbiturique, en vue de chercher la loi qui régit le pouvoir hypnotique en fonction de la constitution des corps.

Entre autres produits, la butyléthylmalonylurée a pu être préparée, et ses propriétés hypnotiques se montrent très marquées.

M. Fabrègue a présenté un travail communiqué par M. Bougault sur un procédé de préparation du citrate de bismuth, obtenu en précipitant, par le citrate de soude, une solution d'azotate neutre de bismuth dans l'acide acétique. Avec ce sel on peut préparer des solutions injectables.

M. Valeur a communiqué une note de M. Henri Guinot

sur l'oxydation de la liqueur de Cadet et la préparation de l'acide cacodylique. L'oxydation est réalisée par l'hypochlorite de soude, ou même par l'oxygène, en opérant dans l'acétone ou la méthyléthylcétone additionnée d'une faible quantité d'eau.

M. Guerbet a présenté des recherches de M. Bouillot sur les arsénates et le phosphate de strychnine et de M. Félix Martin sur le bromhydrate de codéine. Les arsénates monobasique et bibasique de strychnine ont été préparés, ainsi que les phosphates correspondant. Le phosphate tribasique n'existe pas, non plus que l'arséniate correspondant.

MM. Pépin et Réaumont, ont étudié les dérivés sulfonés des hydrocarbures saturés naturels.

MM. François et Blanc ont indiqué une méthode générale permettant d'obtenir à l'état cristallisé les iodomercurates d'alcaloïdes.

Avant de terminer ce long exposé, il me reste à mentionner deux communications intéressantes, l'une de M. Bouillot, présentée par M. Guerbet, sur un appareil destiné à dessécher à l'étuve de Wiesnegg les composés organiques les plus altérables. Le dispositif proposé trouvera sa place dans beaucoup de laboratoires et facilitera beaucoup de recherches.

M. Goris d'autre part, a présenté au nom de M. Génat, un appareil pour la confection des cachets pharmaceutiques, que son auteur a fait fonctionner devant la société, et qui paraît susceptible d'une grande diffusion.

Pour être complet, il me resterait à mentionner à nouveau tous les livres, toutes les brochures dont il a été fait hommage à la société et dont le nombre atteste la sympathie et la considération témoignées à notre groupement. Ils sont trop.

Enfin nous avons eu le plaisir de voir plusieurs sous-commissions du Codex déposer leurs rapports. Ceux-ci ont été lus, commentés, et les discussions provoquées à cette occasion ont toujours été des plus intéressantes et des

plus fécondes. L'exemple est maintenant donné : soyons assurés qu'il sera suivi bientôt par toutes les sous-commissions.

Tels sont, Messieurs, brièvement résumés, les travaux qui ont été présentés dans le cours de cette année devant la Société de Pharmacie. Je m'excuse d'avoir retenu si longuement votre attention : la faute en est au nombre élevé des notes présentées, ce dont vous êtes pour le moins un peu responsables.

Au moment où je vais reprendre ma place au milieu de vous, permettez-moi de vous exprimer mes très vifs remerciements pour la bienveillante sympathie que tous vous m'avez témoignée en beaucoup de circonstances et pour l'attention que vous avez eu le mérite de m'accorder pour écouter ce long rapport.

La Société de Pharmacie a le grand avantage de comprendre des pharmaciens dont l'activité s'exerce dans des voies très différentes. Vous accueillez ceux qui s'adonnent à des recherches dont l'importance peut n'apparaître que théorique, comme vous accueillez les praticiens les plus éminents de la profession. Cet éclectisme constitue la force de notre groupement. Il n'est pas possible de savoir d'où viendra le progrès de demain et c'est votre mérite de tendre la main dans les directions la plus diverses : de cette façon vous êtes sûrs de le rencontrer. La Pharmacie a pour mission de rechercher le moyen de guérir l'humanité qui souffre. Il faut demander des médicaments à des sources naturelles ou artificielles : naturalistes, chimistes, physiiciens ont à concourir à l'œuvre commune. Toutes les tendances, toutes les capacités se rencontrent parmi vous et c'est pour cela que la Société de Pharmacie fait montre de la vigueur à laquelle je faisais allusion tout à l'heure. Foyer d'action féconde, souhaitons qu'elle continue à être le champ où se rencontrent pour une action commune et cordiale, dans l'union la plus intime, ceux qui, travaillant dans des voies diverses, ne doivent avoir et n'ont qu'un idéal, la grandeur accrue de la profession commune, et aussi de la science française.

Rapport sur l'attribution du prix Vigier, par une commission composée de MM. SOMMELET, TIFFENEAU, LANTENOIS, rapporteur.

M. Victor ZOTIER, candidat au prix *Vigier*, a eu un jour, dans l'exercice de sa profession, à préparer le mélange suivant :

Eau oxygénée.....	100gr
Eau blanche	400gr

Il a eu la surprise de constater un dégagement d'oxygène et une coloration brune témoignant de la formation de bioxyde de plomb. Ce fut le point de départ de son travail sur « *L'action de l'eau oxygénée sur le plomb et quelques-uns de ses composés* ».

A la base de cette étude systématique, M. ZOTIER place un examen critique des procédés de dosage de l'acidité de l'eau oxygénée, de recherche et de dosage du bioxyde de plomb, de dosage des sels basiques de plomb.

L'auteur montre ensuite qu'une quantité finie de bioxyde de plomb peut théoriquement décomposer une masse infinie d'eau oxygénée, véritable catalyse au cours de laquelle le bioxyde est réduit à l'état de protoxyde.

De même, l'action exercée par le plomb et ses composés sur l'eau oxygénée est due à la formation préalable d'une petite quantité de bioxyde de plomb décomposant ensuite catalytiquement l'eau oxygénée. La proportion de bioxyde subsistant en fin de réaction ou « bioxyde résiduel », permet d'apporter un jugement sur l'intensité de la réaction.

A l'occasion de chacun de ses essais, l'expérimentateur fait varier judicieusement tous les facteurs susceptibles d'influer sur la marche des réactions : agitation, température, concentration en réactifs, etc... ; il rassemble ses observations en tableaux fort clairs ; c'est en résumé un travail très consciencieux et minutieux, témoignant d'une grande méthode dans la recherche.

Votre commission a estimé que cette thèse remplit les conditions voulues pour l'attribution du prix *Vigier*, destiné à récompenser le meilleur travail paru dans l'année sur la pharmacie pratique. Elle vous propose donc de décerner ce prix à M. ZOTIER.

Rapport sur le prix des thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (section des sciences physico-chimiques 1921-1922), par une commission composée de MM. SOMMELET, TIFFENEAU, LANTENOIS, rapporteur.

MESSIEURS,

La commission désignée pour vous proposer l'attribution du prix des thèses dans la section des sciences physico-chimiques, a eu à examiner trois travaux, ceux de MM. ESCHENBRENNER, HARDY, PERRIER.

M. ESCHENBRENNER a orienté ses recherches sur le sulfure d'éthylène C_2H_4S , premier terme d'une série de sulfures d'éthylènes monomères récemment découverts par M. Delépine.

M. Delépine obtenait le sulfure d'éthylène par action du sulfure de sodium, soit sur le chlorosulfocyanate d'éthylène, soit sur le disulfocyanate d'éthylène. M. Eschenbrenner a passé en revue ces deux procédés et a mis au point la technique du second auquel il a eu particulièrement recours.

Etudiant ensuite les principales propriétés du sulfure d'éthylène, il a repris un certain nombre de réactions signalées par M. Delépine comme conduisant à la formation de polymères; il a pu montrer que l'acide acétique, l'ammoniaque, la pyridine, l'azotate d'argent provoquent ainsi la formation de produits de condensation complexes: la chaîne du sulfure d'éthylène, en s'ouvrant, semble fixer une molécule du réactif et, en même temps, d'autres molécules du sulfure d'éthylène.

L'action de l'acide nitrique a permis à M. Eschen-

brenner d'obtenir et caractériser l'acide sulfoacétique et l'acide éthanesulfonique-thioéthanoïque $\text{SO}^3\text{-CH}^2\text{-CH}^2\text{-S-CH}^2\text{-CO}^2\text{H}$. L'acide chlorhydrique, par une réaction parallèle à celle du même hydracide sur l'oxyde d'éthylène, provoque la formation de chlorhydrine du thioglycol $\text{Cl-CH}^2\text{-CH}^2\text{-SH}$; l'acide bromhydrique donne la bromhydrine correspondante.

M. Eschenbrenner s'est particulièrement arrêté à l'étude de la chlorhydrine du thioglycol, qu'il obtient aussi par action directe de l'acide chlorhydrique sur le chlorosulfocyanate d'éthylène; cette chlorhydrine, en réagissant sur l'acétone en présence d'un déshydratant, provoque la formation d'un mercaptol qui, oxydé, se transforme en un sulfonal dichloré, l'acétone dichloré-thylsulfone.

Enfin, M. Eschenbrenner a obtenu du chlorobutane-thiol par action de l'acide chlorhydrique sur le sulfure de butylène et a étudié accessoirement l'action de l'acide chlorhydrique gazeux sur le disulfocyanate d'éthylène.

M. Paul HARDY présente le résultat de ses travaux sur la « *Volatilisation et l'hydrolyse de l'Atropine en toxicologie* » et sur la réaction de Vitali.

Il a d'abord déterminé la volatilisation de l'atropine; cette volatilisation est nulle à sec, même à la température du bain-marie, nulle en solution chloroformique étherée ou alcoolique, faible en solution aqueuse à l'ébullition.

M. Hardy montre ensuite que l'hydrolyse de l'atropine en solution aqueuse, assez lente à froid puisqu'elle n'est complète qu'après plusieurs mois de contact, devient rapide avec l'élévation de la température. En milieu sodique, l'hydrolyse est bien plus rapide; l'ammoniaque ne l'active pas sensiblement, ce qui renseigne sur le sort de l'alcaloïde au cours des putréfactions. Enfin, l'hydrolyse est nulle en solution alcoolique ou en solution aqueuse tartrique.

M. Hardy conclut de ces données que la méthode de Stas-Otto, appliquée avec certaines précautions, convient

fort bien en toxicologie pour la recherche de l'atropine, et que la préparation et le titrage de l'extrait de belladone du Codex n'altèrent pas non plus cet alcaloïde.

Il montre ensuite que la réaction de Vitali, grâce à son extrême sensibilité, permet de retrouver la plupart du temps les traces d'alcaloïde restant non hydrolysé dans les organes. Cette réaction n'est pas obtenue avec les produits d'hydrolyse, tropate de tropine, tropine ou acide tropique.

Enfin, du fait que la réaction de Vitali est commune à toute une série d'éthers tropiques alors qu'elle est nulle avec la cocaïne pure, M. Hardy tire un procédé de caractérisation de l'isatropylcocaïne dans la cocaïne du commerce.

M. Jean PERRIER a apporté, dans sa thèse, une « *Contribution à l'étude de la Réaction de Kiliani* », réaction de fixation de l'acide cyanhydrique sur les aldéhydides et cétones, applicable au cas des sucres aldéhydiques et cétoniques, et point de départ de la méthode de Kiliani-Fischer pour le passage des sucres réducteurs à leurs termes supérieurs.

Etudiant le mécanisme de cette réaction, M. Perrier a pu démontrer que l'acide cyanhydrique ne réagit sur les sucres réducteurs qu'en présence d'un alcali intervenant sous forme de cyanure et jouant le rôle de catalyseur.

M. Perrier a été conduit ainsi à faire une étude cinétique minutieuse de l'action des cyanures alcalins sur les sucres réducteurs. Il démontre, dans son travail, que cette réaction a lieu selon le mode bimoléculaire irréversible. Se plaçant alors en présence d'un excès de cyanure, il obtient la combinaison rapide intégrale des sucres et en tire un procédé de dosage de ces derniers par cyanosargentimétrie ou polarimétrie; il précise les conditions dans lesquelles ces dosages doivent être conduits pour être exacts. Il en tire ainsi un procédé d'essai des miels et glucoses commerciaux.

Se plaçant en présence d'un excès de sucre réducteur,

il montre la disparition complète de cyanure et attire l'attention des toxicologues qui, n'ayant pu caractériser l'acide cyanhydrique dans un milieu contenant des sucres réducteurs, ne pourront pas en conclure que ce toxique ne constituait pas la base d'un empoisonnement; le dosage de l'ammoniaque pourra leur donner une indication utile. A un autre point de vue, une solution cyanurée perdant complètement sa toxicité en présence d'un excès de glucose, ce dernier constitue un antidote excellent de l'acide cyanhydrique.

Enfin, M. Perrier tire de ses recherches une application pharmaceutique, en signalant qu'en présence d'une trace d'alcali, codéine par exemple, et d'un sucre réducteur, l'acide cyanhydrique de l'eau de laurier-cerise disparaît rapidement.

Votre commission a particulièrement retenu les travaux de MM. Eschenbrenner et Perrier. Elle vous propose la Médaille d'Or pour M. ESCHENBRENNER dont le travail lui a semblé présenter le plus d'originalité et les plus grandes difficultés de réalisation; elle vous demande une Médaille d'Argent pour M. PERRIER qui a su tirer de ses recherches d'excellents résultats d'ordre pratique.

Rapport sur les prix des thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (section des sciences naturelles 1921-1922) par une Commission composée de MM. HUERRE, FLEURY et LAUDAT rapporteur.

MESSIEURS,

Un seul travail a été présenté à l'examen de la commission : c'est une thèse de M. René Arnold intitulée : « *Sur l'application aux végétaux du procédé biochimique de recherche du glucose* ».

Bourquelot et Bridel ont établi que l'addition d'émul-

sine dans une solution alcoolique d'un mélange réducteur permet d'affirmer la présence du glucose si le pouvoir de réduction diminue et si on isole le méthylglucoside β fermé. Ils ont mis en pratique leur principe dans l'étude de quelques plantes.

M. Arnold s'est proposé d'étudier plus complètement la possibilité et les conditions de cette application des végétaux.

Dans un premier chapitre il expose ses tentatives pour obtenir une émulsine présentant des propriétés différentes de l'émulsine ordinaire et se comportant comme moins active en tant que galactosidase β .

La substitution de l'alcool méthylique et de l'acétone à l'alcool méthylique précédemment utilisé ne lui a paru présenter aucun avantage et les recherches exposées dans les chapitres suivants ont été pratiquées avec l'émulsine ordinaire.

L'auteur a voulu s'assurer que la complexité du milieu ne pouvait être un obstacle à la valeur de la méthode.

Il a utilisé en premier lieu des produits naturels renfermant une forte proportion de sucre : la fraise et le raisin. Puis, il s'est adressé à la feuille sèche d'eucalyptus qui, au contraire, ne devait contenir qu'une faible quantité de glucose.

Après avoir ainsi établi les conditions dans lesquelles la réaction doit donner un fonctionnement normal, M. Arnold a précisé dans un court chapitre la technique proprement dite et les vérifications qui en sont le complément indispensable (renouvellement du ferment, essai du ferment ayant agi et enfin addition de glucose).

Comme exemples d'application aux végétaux, l'auteur a décrit la recherche du glucose dans les fruits de *Viburnum Opulus*; l'extrait aqueux de quinquina rouge du Codex 1908, l'extrait alcoolique de cola (Codex 1908) et enfin, dans un extrait alcoolique de cola obtenu en traitant les noix fraîches par l'alcool bouillant.

Si dans les végétaux il n'existe à côté des matières sucrées que peu de substances étrangères, un simple

traitement à l'alcool bouillant sera suffisant. Si le milieu est plus complexe, on devra suivre la technique de purification préalable étudiée précédemment et contrôler la valeur de la réaction synthétique.

M. Arnold a fait quelques réserves sur la rigueur du procédé pour le dosage du glucose. En effet, dans un certain cas, le glucose ne peut être extrait intégralement par l'alcool à 59°; d'autre part, la présence possible de galactose libre peut majorer les résultats obtenus.

Messieurs,

L'étude de M. Arnold avait pour but l'application d'une méthode que ses auteurs n'avaient pas encore généralisée. Grâce à ses recherches patientes et à sa technique rigoureuse, on peut désormais l'utiliser pour tout extrait végétal, quelle que soit la proportion du glucose qui y est contenu.

Aussi votre Commission croit devoir vous proposer de récompenser ce très utile travail en attribuant la médaille d'or à M. Arnold.

Allocution de M. VAUDIN, Président.

MES CHERS COLLÈGUES,

L'an dernier, en m'appelant pour 1923 à présider les séances de notre antique société savante, dont nous fêtons le centenaire il y a déjà vingt ans, vous m'avez fait un honneur dont je sens tout le prix.

Je vous adresse à tous mes remerciements, principalement à M. le P^r Bougault qui vous a demandé d'enfreindre les règles habituelles de notre compagnie en portant à la présidence deux années consécutives un de ses membres n'appartenant ni au corps enseignant, ni au personnel hospitalier, et à M. le P^r Richaud qui spontanément a prié ceux de nos collègues qui avaient l'inten-

tion de voter pour lui de reporter sur moi leurs suffrages.

Je ne me dissimule pas que la fonction présidentielle qui m'échoit aujourd'hui, je la dois pour une grande part à l'ancienneté, il y a effet plus de vingt ans que je siège parmi vous comme membre résidant, et huit noms seulement figurent avant le mien sur l'annuaire de 1922. Permettez-moi cependant de croire que les anciens ont gardé le souvenir des travaux que j'ai communiqués à la Société, alors que pharmacien dans une petite ville de Normandie j'étais correspondant national. Ces travaux sont restés partiellement inachevés, car emporté par la tourmente professionnelle, j'ai consacré bien du temps des meilleures années de ma vie aux diverses fonctions que j'ai occupées à l'Association générale des Syndicats pharmaceutiques de France, et, non sans regret, j'ai délaissé les recherches scientifiques, pour moi si attrayantes, qui m'ont apporté à plusieurs reprises d'agréables satisfactions.

Si l'on jette un rapide coup d'œil sur les faits et gestes de notre Société, relatés dans le *Journal de Pharmacie et de Chimie*, on constate, qu'à des intervalles assez éloignés dont les dates sont influencées soit par l'évolution scientifique, soit même par les événements politiques ou économiques, plusieurs de vos présidents vous ont entretenus longuement des conditions d'exercice de la pharmacie à leur époque. Autrefois, c'étaient Cap, Soubeiran, Bussy, Buignet..., hier c'était notre distingué président sortant Lafay, dont vous avez encore présent à la mémoire l'éloquent et substantiel discours.

De la lecture de ces documents, se dégage nettement l'impression que la pharmacie, comme toutes les professions dans lesquelles il y a transformation de matières premières, a subi les lois, simples en apparence, mais qui se sont considérablement modifiées sous l'action d'une foule de causes particulières. de ce qu'on appelle la division du travail. Celle-ci se manifeste chez nous sous une grande variété de formes, comme conséquence elle apporte à la pharmacie tous ses avantages, mais aussi tous ses inconvénients.

Le pharmacien, par son contact journalier avec des matières extrêmement variées a été appelé, en raison de ses connaissances scientifiques multiples, à en rechercher les meilleurs modes d'utilisation dans les branches les plus diverses. Aussi depuis de longues années des membres de notre société, et non des moindres, se sont *spécialisés* dans la préparation de certains produits galéniques ou chimiques. Les détails circonstanciés de leurs opérations, les idées scientifiques qui les ont dirigés, les conditions économiques, parfois très complexes, dans lesquelles se sont effectuées leurs expériences, sont consignés dans notre journal. Mais ils ne s'en sont pas tenus aux seuls médicaments; ne connaissons-nous pas en effet des industries d'importances diverses qui ont pour origine leurs recherches sur la torréfaction, les gommes résines, etc.? Une fabrique, d'un produit alimentaire répandu dans le monde entier, n'a-t-elle pas été créée par un des nôtres qui faisait déjà partie de la Société en 1845? (1)

A côté de cette *spécialisation*, qui est le résultat de l'exercice professionnel, tel qu'il se pratiquait autrefois, nous avons vu se continuer brillamment celle qui avait permis à Pelletier et Caventou de faire les découvertes qui ont immortalisé leur nom. Combien d'alcaloïdes et plus tard de glucosides ont été découverts par les pharmaciens. A la suite du développement prodigieux de la chimie organique, que de corps nouveaux dus aux recherches de nos confrères, sont venus apporter leur contribution à la thérapeutique moderne!

Non seulement la recherche scientifique a eu pour résultat la préparation raisonnée de produits galéniques et la découverte de nombreux composés chimiques d'origine végétale ou de synthèse organique, mais elle a aussi porté ses investigations dans bien d'autres domaines. Les ferments solubles, les préparations d'organes animaux et les substances qui y sont renfermées, les sérums, les vaccins, les métaux et les préparations col-

(1) Menier.

loïdales, etc., ont donné naissance à de nombreuses études qui ont été suivies de la création d'industries appropriées.

Mais ce n'est pas tout, je ne saurais passer sous silence que pendant la terrible guerre qui vient d'ensanglanter l'Europe et plus particulièrement notre pays, plusieurs membres de notre société se sont spécialisés dans la lutte contre les gaz asphyxiants ou délétères. Leurs travaux, leurs découvertes, rappelés dans le livre de notre éminent collègue Charles Moureu « La Chimie et la Guerre » ont contribué dans une large mesure à la victoire de nos armées. Qu'ils me permettent de leur adresser à nouveau l'expression de notre infinie gratitude.

Ces manifestations dans la division du travail dont les causes sont si diverses et les applications si variées, ont à l'exception de celles que je viens de citer en dernier lieu, conduit leurs auteurs à exploiter le résultat de leurs travaux. C'est là l'origine de certains produits spécialisés qui ont vu le jour au siècle dernier et depuis le commencement de celui-ci.

Leur nombre s'est considérablement accru dans ces quarante dernières années par suite de l'emploi des formes pharmaceutiques nouvelles introduites successivement dans la thérapeutique : capsules ovales gélatineuses, capsules rondes par pression, cachets, ovules, comprimés, ampoules, etc.

Cette évolution particulière de la pratique professionnelle, cette *industrialisation*, comme on l'a parfois appelée, n'aurait eu le plus souvent pour la pharmacie et la santé publique que des conséquences heureuses si cette séparation des travaux n'avait eu pour idéal que la création de nouveaux agents thérapeutiques, la recherche de la pureté des produits, la perfection dans la préparation des médicaments ou la mise à jour de nouvelles formes pharmaceutiques.

Pourquoi faut-il que déjà depuis fort longtemps nous assistions au développement d'une autre forme de la division du travail, peu importante autrefois, mainte-

nant ayant des allures scientifiques et une audace sans bornes, qui défie à la fois la raison et la Loi.

Cette forme, vous la connaissez tous, les grands quotidiens, de nombreuses brochures ou prospectus distribués à foison, l'étalage trop répandu dans un grand nombre d'officines, la rappellent à votre attention chaque jour : c'est la *spécialité commerciale*. Ici, plus d'idéal, un seul objectif, celui de capter la confiance de la catégorie de malades auxquels elle est destinée.

Au milieu de la multitude de produits spécialisés qui prennent ainsi naissance chaque jour, variables avec chaque pharmacien et peut-être même d'une année à l'autre, que devient la notion de la valeur du médicament ? Car il ne faut pas s'y tromper, à la base de toute exploitation commerciale d'une pharmacie, il y a la contribution apportée par le débit de ces produits qui permet la vente des médicaments usuels à des prix anormaux.

Cette question est intimement liée à la commercialisation de la pharmacie, elle est d'une grande importance à notre époque depuis que la détermination méthodique de la valeur des médicaments est devenue indispensable pour l'établissement du Tarif officiel du Ministère du Travail.

Commercialisation ! Voilà une expression qui peut vous sembler étrange dans cette enceinte, il me paraît cependant qu'elle doit être retenue, car les pratiques qui se sont introduites dans certaines pharmacies n'ont-elles pas une influence capitale sur le jeune élève qui, dans toute sa vie professionnelle restera marqué de l'empreinte qu'il aura reçue dès les premières journées passées à l'officine.

A cette occasion, laissez-moi vous rappeler ce que disait au milieu du siècle dernier un de nos grands anciens, Bussy membre de l'Institut, Directeur de l'Ecole de Pharmacie et Président de notre Société en 1836 et en 1868. Dans son discours de rentrée de l'Ecole et de la Société de Pharmacie — autrefois c'est au mois de novembre que se tenait notre assemblée annuelle, en même temps qu'avait lieu à

L'Ecole la rentrée des élèves, et cette coutume a persisté pendant tout le temps de la direction de Bussy; outre les professeurs et les membres de notre société, « les pharmaciens de Paris et les élèves de l'Ecole s'y trouvaient réunis en grand nombre » rapportent les procès-verbaux, — Bussy, après avoir rappelé l'arbitraire et le chaos qui régnaient autrefois dans la préparation des médicaments en France, résultant de ce que chaque ville, chaque communauté avait son recueil de recettes, chaque praticien ses procédés particuliers, ses préparations, ses secrets... s'exprime ainsi :

« A tout ce désordre a succédé l'uniformité dans la préparation des médicaments, la manière de les doser, de les prescrire, et comme conséquence *une vérification facile, prompte et sûre de tous les médicaments composés*, qui ne laisse place à aucun arbitraire, aucune préférence de la part de celui qui vérifie, et aucun prétexte à la négligence du praticien.

« Les formules du Codex livrées à la libre discussion de tous, soumises à l'épreuve irrécusable de la pratique, s'améliorent continuellement et acquièrent toute la perfection que comporte l'état de la science ».

Si Bussy pouvait m'entendre aujourd'hui, il serait bien surpris d'apprendre que le désordre dont il signalait la disparition, en termes si heureusement choisis, est revenu parmi nous. Avec quelle stupeur il contemplerait le journal et l'affiche qui affirment en caractères flamboyants les vertus de milliers de préparations, alors que de son temps on comptait à peine quelques dizaines de remèdes secrets.

Quel étonnement éprouverait-il d'apprendre que plusieurs de ces spécialités sont présentées au monde médical dans certaines publications et que des médecins s'intéressent directement ou indirectement à leur exploitation !

Que dirait-il d'une pharmacie existant à Paris, dans laquelle il n'y a pas de livre d'ordonnances, où il ne se fait aucune préparation et où l'on ne débite que des produits spécialisés ?

Que penserait-il enfin du remède que les pharmaciens ont cru trouver à cet abus en créant de leur côté, soit individuellement, soit par des groupements particuliers, soit par des coopératives, sous des appellations diverses, de nouvelles spécialités ?

Ne croyez-vous pas qu'au lieu de lutter contre l'état de choses existant par une méthode qu'on pourrait qualifier d'homéopathique, Bussy eût pensé au contraire qu'il aurait été préférable d'employer des moyens capables d'empêcher l'éclosion si démesurément exagérée de ces produits.

Ces constatations l'amèneraient aussi certainement à croire que de nouveaux et pressants efforts, des procédés différents de ceux usités jusqu'à maintenant doivent être mis en œuvre pour sauvegarder l'avenir scientifique et moral de notre profession.

Si J.-B. Say a pu dire que « la séparation du travail ôte quelque chose à la capacité de chaque homme pris individuellement » il faut bien reconnaître que chez nous ce quelque chose a pris actuellement une proportion telle que chaque jour nous démontre l'urgence de la réduire.

C'est cette tâche qui doit être délibérément envisagée et à laquelle savants et praticiens ont le devoir impérieux de s'attacher. S'il venait à l'esprit de certains d'entre vous qu'elle ne rentre pas dans les buts poursuivis par notre Compagnie, je leur citerais ces mots par lesquels, dans des circonstances un peu différentes, un savant regretté, Emile Duclaux, qui voulait bien m'honorer de sa sympathie, termine la préface d'un de ses ouvrages : « La science et la pratique sont deux ignorantes qui feront bien d'aller ensemble à l'école mutuelle ; » je leur rappellerais que le titre I de nos statuts spécifie que la Société de pharmacie a pour premier « objet de resserrer les liens de la confraternité entre les pharmaciens de la France et de l'étranger... »

Or, n'est-ce pas faire œuvre éminemment confraternelle que de contribuer à assurer la situation matérielle et morale des praticiens d'où découle la sécurité néces-

saire à la recherche scientifique. Il ne faut pas non plus oublier que c'est par eux le plus souvent que s'effectue le recrutement des jeunes qui nous succéderont dans la carrière et n'est ce pas leur autorité morale, leur exemple, qui ont déterminé certains d'entre nous devenus des savants illustres, à embrasser notre profession.

Par les temps de fermentation universelle que nous traversons, votre Société ne saurait rester dans sa tour d'ivoire et se contenter d'une façon égoïste de son rôle exclusivement scientifique. Si du temps de Bussy, l'Ecole et la Société de Pharmacie marchaient de concert pour la défense de la profession, la présence parmi nous de nombreux professeurs et du doyen de la Faculté de Pharmacie nous démontre que les usages d'autrefois peuvent revenir parmi nous.

Tout à l'heure, je vous ai parlé incidemment de la valeur des médicaments, dont les formes multiples de la division du travail rendent la détermination si délicate. J'aurais voulu à ce sujet vous entretenir des difficultés devant lesquelles notre excellent confrère, M. le Sénateur Limouzain-Laplanche, qui a rendu à diverses reprises de signalés services à notre profession, et moi, nous sommes trouvés au Ministère du Travail depuis bien longtemps, mais je craindrais d'abuser de votre bienveillante attention.

Laissez-moi cependant vous signaler encore quelques conséquences particulières dignes de remarque, résultant des modifications survenues dans l'exercice de notre profession.

A la notice historique sur la Société de Pharmacie accompagnant la demande de reconnaissance comme établissement d'utilité publique, demande couronnée de succès par le décret du 5 octobre 1877, était jointe la liste des membres, qui à des titres divers, faisaient partie à cette époque de notre compagnie.

Le nombre des membres résidants qui statutairement doit être de 60 était de 51, parmi lesquels on comptait 8 professeurs à l'Ecole de Pharmacie ou pharmaciens des hôpitaux, 6 pharmaciens militaires, 2 pharmaciens appar-

tenant à l'industrie pharmaceutique. Le reste, soit 35 membres, les 7/12 du nombre total, possédaient, ou avaient eu une officine ouverte.

Les membres associés étaient au nombre de 6. Celui des correspondants nationaux était de 150, parmi lesquels on remarque quelques professeurs de nos écoles de province, plusieurs pharmaciens militaires, et des noms de praticiens distingués qui ont laissé un souvenir durable : Boudier, de Montmorency, le savant mycologue; Magnes Lahens de Toulouse; Ferrand et Vidal, de Lyon; Kuhlmann de Mulhouse; Barbet-Martin, Carles et Perrens de Bordeaux; Malbranche de Rouen; Eugène Marchand, de Fécamp, Associé national de l'Académie de Médecine, dont j'ai eu l'honneur pendant plusieurs années de posséder l'ancienne et réputée officine; Lepage, Patrouillard, de Gisors, ce dernier plus tard membre résidant et président de notre Société en 1920; Charles Tanret, de Joinville, en Champagne, à qui de savants travaux et de belles découvertes assurent une place enviable dans les annales de la science; Thévenot de Dijon; Viel, de Tours; etc...

La liste se termine par 150 noms de correspondants étrangers.

Si nous examinons comparativement la liste de nos membres en 1922, nous trouvons pour 58 membres résidents : 24 professeurs ou appartenant à l'enseignement et pharmaciens des hôpitaux (8 en 1877), 3 pharmaciens militaires (6 en 1877), 14 confrères se livrant à l'industrie ou au commerce des produits pharmaceutiques, le reste soit 17 seulement sur 58 (35 sur 51 en 1877), exerçant la pharmacie. Il y a 7 membres associés. Le nombre des correspondants nationaux se trouve être ramené à 120 d'après le règlement intérieur de 1877. Parmi eux nous trouvons 37 pharmaciens appartenant au Corps enseignant et 12 pharmaciens militaires; la moitié environ des membres est composée de praticiens.

Le chiffre des correspondants étrangers qui était autrefois de 150, réduit statutairement à 60, atteint à peine la cinquantaine.

Il m'a semblé utile de mettre ces chiffres sous vos yeux, leur rapprochement est suggestif à plus d'un titre ; il montre notamment l'influence considérable que la séparation des travaux a exercée sur la composition de notre Société. Sous cette influence, le nombre des praticiens membres résidants a diminué de plus de moitié, et dans une proportion à peu près égale pour les correspondants nationaux.

Ici une grave question se pose. Aurait-il été possible d'éviter cette diminution du nombre des pharmaciens se livrant à la recherche scientifique, et pourrait-on l'enrayer dans l'avenir.

Dès l'année 1870 cette préoccupation s'était manifestée, et Cap avait proposé de créer une *Association scientifique et fraternelle des Sociétés de Pharmacie de France*. Un rapport avait été déposé par Jeannel à la séance du 4 mai. La Société de Pharmacie, après une longue discussion qui fut reprise à l'assemblée générale extraordinaire réunie en juin, considérant que les conclusions du rapport « entraînaient des modifications à son règlement », n'accepta pas la proposition de Cap.

Quelques années après la question était reprise et, le 6 avril 1877 l'*Union scientifique des pharmaciens de France* fut créée.

Malgré son grand âge, Bussy en fut nommé président et prononça à la séance d'inauguration un discours dont je vous rappellerai ce passage : « Je tiens surtout à vous remercier au nom de la Société de Pharmacie de l'accueil que vous avez fait à sa proposition, de réunir dans une même association toutes les volontés actives qui désirent concourir par la science au perfectionnement de la pharmacie.

« Espérons que cette bonne pensée de l'*union par le travail et la science* portera ses fruits pour l'honneur de la pharmacie, comme pour la satisfaction personnelle des membres de l'Union ».

Au cours de cette séance, M. Ferdinand Vigier, en qualité de secrétaire annuel, lut le compte rendu des travaux de la Société de Pharmacie pour 1876. De nombreux

confrères, dont les noms vous sont bien connus : Jungfleisch, Marty, mon vénéré maître à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce, Yvon, A. Petit, Barral, Limousin... de Vrij, de la Haye, correspondant étranger, firent des communications qui intéressèrent vivement l'assemblée.

Bussy mourut peu de temps après, et l'Union n'eut qu'une existence éphémère.

Depuis cette époque, nul de vous n'ignore le développement qu'a pris en France le mouvement syndical. La plupart des sociétés de pharmacie de province, dont un certain nombre avaient accepté la proposition de celle de Paris et contribué à la création de l'Union scientifique des Pharmaciens de France, se transformèrent en Syndicats professionnels.

Dès l'année 1878, l'Association générale des Pharmaciens de France, qui réunit les groupements provinciaux et la Société de Prévoyance des Pharmaciens de la Seine est fondée. Notre ancien président Crinon, l'un de ses fondateurs, en a été pendant près de quarante ans l'actif et dévoué secrétaire général.

Les nouvelles sociétés et associations syndicales poursuivent désormais des buts tout différents des anciennes; elles s'occupent principalement des intérêts généraux de la pharmacie, des moyens propres à assurer le bien-être professionnel, des secours à fournir aux confrères malheureux, etc.

Les intérêts matériels seuls sont plus particulièrement en jeu, l'union du travail et de la science célébrée par Bussy n'est plus envisagée.

Après cet exposé succinct, vous montrant les conditions dans lesquelles la transformation des Sociétés de Pharmacie s'est opérée, je suis conduit à vous parler des procédés capables de ramener les praticiens dans la voie scientifique.

Cette année dans le Bulletin Pharmaceutique de l'Est (organe de la Fédération des Syndicats de plus de vingt départements, et en même temps Journal de la Société de Pharmacie de Lyon) que dirige avec tant de distinction

notre collègue Baudot de Dijon, un de nos correspondants nationaux, la question est examinée dans plusieurs articles.

Professeurs respectés de nos écoles, chefs estimés des divers services hospitaliers, je me permets, à l'aurore de cette année 1923, de vous inviter aussi à l'étudier; je la soumets à vos méditations.

Parce que la tâche peut sembler ardue faut-il renoncer à l'entreprendre? Si le succès ne couronnait pas vos efforts et si, dans l'avenir, oubliant complètement son rôle scientifique, le pharmacien n'avait en vue que le côté purement commercial de sa profession, considérez froidement les conséquences multiples de cet échec : absence presque complète ou même totale de médicaments officinaux dans les pharmacies — développement à l'infini des préparations particulières vendues sous cachet — service du contrôle des médicaments rendu à peu près impossible — considération très amoindrie de la profession, d'où résulterait un mauvais recrutement de ses membres, — bouleversement dans la répartition des officines, — modifications profondes de l'enseignement pharmaceutique, — disparition progressive des sociétés savantes de pharmacie, etc.

Il serait bien téméraire de ma part d'indiquer la ligne de conduite à tenir; il ne faudra pas moins de toutes les bonnes volontés, surtout celles des maîtres éminents dont la présence parmi nous jette un si vif éclat sur notre société.

Dans son livre, que je vous ai cité tout à l'heure, notre collègue Charles Moureu attire l'attention sur les isolés qui, sans attaches avec les Services publics, ou les organismes privés, se livrent à la recherche scientifique « pour le seul amour de la science et du bien public ».

Parmi ces isolés, fortunés ou non, il y a des praticiens qui sont sortis de nos Ecoles et ont passé le plus souvent aussi par les Hôpitaux : guidez-les, conseillez-les, favorisez leurs travaux, essayons de trouver ensemble les moyens propres à leur faciliter la recherche scientifique.

Telles sont, mes chers Collègues, les réflexions quise sont présentées à mon esprit ces temps derniers; j'ai tenu à vous les communiquer en prenant place au fauteuil présidentiel. Si l'exposé vous en a paru un peu long, veuillez m'excuser en considération du double sentiment qui me l'a inspiré : la foi dans l'union du travail et de la science, l'amour de la profession et du bien public.

Rapport de la Commission chargée de l'examen des comptes de l'année 1922; par M. PENAU, rapporteur.

MESSIEURS,

Conformément aux statuts, vous avez désigné une Commission composée de MM. DAMIENS, FABRE et PENAU pour procéder à la vérification annuelle des comptes de l'exercice 1922.

Cette tâche a été grandement facilitée par l'amabilité de votre trésorier jointe à la précision de sa comptabilité et à la parfaite justification des pièces qui sont à l'appui de ses comptes de gestion.

Ils peuvent se résumer comme suit :

A. Existant au 31 décembre 1921	9.793 21
B. Recettes.	
18 quittances membres honoraires à 15	270
118 — — titulaires à 20	2.360
Diplôme	20
Coupons de rentes diverses	3.949 97
Timbres quittances	33 75
Remboursements obligations Ouest-Etat	477 82
Reçu du Comptoir d'Escompte pour règlement	
Succession Bourquelot	4.500 *
	<u>22.892 54</u>

C. Dépenses.

346 jetons distribués à 2 fr. 50	865 »	
Timbres divers	82 65	
Appointements et gratifications.....	453 »	
Travaux d'impressions.....	155 75	
F. Bénard	94 50	
Abonnement de la Société au journal.....	1.324 90	
Médailles et prix.....	546 90	
Frais de notaires.....	4.443 50	65 70
Droits de succession.....		4.377 80
Frais de Banque.....		102 25
Divers		10 »
	8.078 45	8.078 45
Achat de valeurs obligations Ouest 3 p. 100.....		301 30
Prélèvement.....		4.580 »
		12.879 75

D. Reste en Caisse au 31 décembre 1922.

Au Comptoir d'Escompte.....	9.429 84	} 10.012 79
En jetons (73 à 2,50).....	182 50	
Chez le trésorier en espèces.....	700 45	
		22.892 54

Comme vous pourrez le constater, nous avons dû prélever sur nos disponibilités la somme élevée de 4.443 fr. 50 pour régler les droits de succession relatifs au legs généreux de votre ancien secrétaire général, notre regretté Maître Bourquelot. La rude main du fisc s'est donc lourdement abattue sur nos finances en cette occasion. Vous me permettrez de vous rappeler en quoi consiste cette dotation :

Une somme de 1.000 francs en espèces, perçue au cours de l'exercice 1921.

Un titre de rente française 3 p. 100 de 300 francs.

90 obligations russes 4 p. 100 (1894) de 500 francs.

L'examen du décompte détaillé ci-dessus nous a permis en outre certaines constatations intéressantes.

C'est ainsi, par exemple, que les dépenses relatives aux jetons de présence (865 francs) ont été sensiblement du même ordre qu'en 1921 (882 fr. 50) ce qui est l'indice d'une assiduité régulière des membres à vos séances mensuelles.

A la rubrique : Appointements et Gratifications, vous constaterez une dépense un peu plus élevée qu'en 1921,

(453 francs au lieu de 253), cet accroissement est dû à l'augmentation très justifiée d'ailleurs des mensualités de M. Varrel qui a remplacé M. Derenne mis à la retraite et aux gratifications qui ont été accordées à ce dernier pour le remercier de ses dévoués services. En revanche, les sommes afférentes aux prix et médailles sont en diminution légère sur l'année précédente (546 fr. 90 au lieu de 817 fr. 75) et nous ne pouvons que souscrire pleinement aux conclusions de la dernière Commission qui, l'année dernière déjà, signalait l'intérêt qu'il y aurait à faire mieux connaître aux étudiants les prix et médailles décernés par la Société.

Enfin, vous verrez que les frais d'impression ont été relativement lourds cette année (155 fr. 75), ils ont servi à couvrir les dépenses de tirage dactylographique des rapports de la Commission du Codex.

Comme vous le savez, Messieurs, la situation financière de notre Société a toujours été excellente. Il nous a paru intéressant cependant, de suivre cette année avec quelque rigueur le mouvement général de nos recettes et de nos dépenses proprement dites. C'est pourquoi nous avons fait ressortir ci-dessus les unes et les autres. Alors que les premières s'élèvent à : 8.121 fr. 51, les secondes atteignent 8.078 fr. 45 seulement; nous disons seulement, car nous avons pu faire face à l'aide des ressources normales de notre Trésorerie, sans entamer notre capital, à des charges extraordinaires qui, en l'espèce, sont représentées par les lourdes exigences fiscales du legs Bourquelot; c'est donc vous dire que notre situation demeure toujours très satisfaisante.

Au point de vue des valeurs en portefeuille, nous vous dirons que la Société possède actuellement, en tenant compte du legs Bourquelot, les revenus suivants :

Rente française 3 p. 100.....	1.784 »
— 5 p. 100.....	1.060 »
— 4 p. 100.....	700 »
53 obligations Ouest anciennes 3 p. 100.....	708 75
50 — — nouvelles 3 p. 100.....	562 50
34 — Grand Central 3 p. 100.....	459 »
90 — Empire Russe 4 p. 100.....	

Nous ajouterons à cet égard que la situation de notre Trésorerie nous permet actuellement l'achat de quelques valeurs.

D'accord avec votre trésorier, nous vous proposons l'acquisition de 400 francs de rente française 3 p. 100.

Avant de terminer, permettez-nous, Messieurs, d'émettre un timide vœu.

Il nous semble en effet, qu'il y aurait intérêt à ce que les comptes des Commissaires rapporteurs soient toujours groupés suivant un ordre déterminé et assujettis à un classement défini, à une ventilation méthodique, il en résulterait une grande facilité dans la lecture des bilans successifs et la possibilité d'établissement de documents statistiques qui permettraient de saisir au cours des différents exercices les fluctuations des chapitres essentiels de recettes ou de dépenses.

Nous en avons fini, Messieurs, avec cet exposé monotone de chiffres, la tâche qui nous reste maintenant est toute pleine d'agréments, puisqu'elle consiste à adresser nos compliments et nos remerciements à votre trésorier qui s'acquitte avec un soin et un dévouement dignes des plus vifs éloges de la gestion que vous lui avez confiée. Nul doute que vous ne vous y associiez vous-mêmes en approuvant les comptes ci-dessus.

PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE

I. — PRIX DE LA SOCIÉTÉ (*Extrait du règlement*).

Prix des Thèses. — La Société décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Ces prix sont représentés par deux médailles d'or et deux d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles.

Dans aucun cas, ce nombre de médailles ne sera dépassé ; il pourra être moindre, ou les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent, si la Société juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante.

Nota. — Tout candidat au prix des thèses doit faire parvenir à la Société, avant la séance d'octobre (premier mercredi), dix exemplaires de son travail. Il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — PRIX DE FONDATION.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le premier ouvrage imprimé ou manuscrit, ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1923.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années, ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médica-

menteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1923.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc. » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1923.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par M^{me} veuve Pierre Vigier. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1923.

Nota. — Les candidats au prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux à la Société avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

